

Bureau du vérificateur général du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec les :

Communications

Bureau du vérificateur général du Canada

240, rue Sparks

Ottawa (Ontario)

Canada K1A 0G6

Téléphone : 613-995-3708 ou 1-888-761-5953 (sans frais)

Télécopieur : 613-957-0474

Numéro pour les malentendants (ATS seulement) : 1-613-954-8042

Courriel : communications@oag-bvg.gc.ca

Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

ISSN 1927-1980

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le budget principal des dépenses. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen externe.

Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) a une seule activité de programme : l'audit législatif. Il réalise des études et des audits indépendants qui fournissent information, avis et assurance objectifs au Parlement, au gouvernement et à la population canadienne.

Mandat

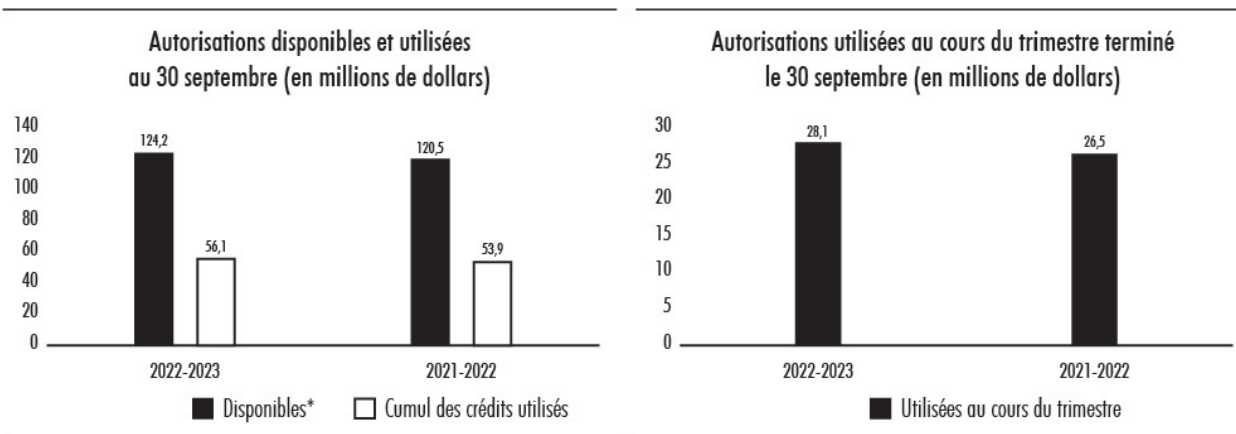
La vérificatrice générale du Canada est une mandataire du Parlement. Elle est indépendante du gouvernement et présente ses rapports directement au Parlement. Ses fonctions sont établies par la *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ainsi que d'autres lois et décrets en conseil. Elles consistent à réaliser des audits législatifs et, dans certains cas, à effectuer une surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux ainsi que d'autres entités.

Mode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport présente les autorisations de dépenser du BVG accordées par le Parlement et celles utilisées par le BVG, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses pour l'exercice 2022-2023. Ce rapport trimestriel présente de l'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser. Le BVG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore établies en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Les autorisations disponibles aux fins d'utilisation ont augmenté surtout en raison de l'approbation d'une demande de report qui a été inscrite dans notre demande de financement pour l'intégrité de notre programme de 2022-2023. Les autorisations utilisées ont augmenté principalement en raison de changements dans la main-d'œuvre.



* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre

Risques et incertitudes

Il n'y a pas de risques et d'incertitudes importants à rapporter.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme

Il n'y a pas eu de changements importants quant au fonctionnement, au personnel et au programme au cours du second trimestre de l'exercice 2022-2023.

Approuvé par :

La vérificatrice générale du Canada,

La vérificatrice générale adjointe
et dirigeante principale des finances par intérim,

Original signé par

Original signé par

Karen Hogan, FCPA, FCA

Vicki Clement, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 29 novembre 2022

État des autorisations (non audité)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	113 975	25 479	50 276	110 673	23 790	48 326
Moins : Recettes à valoir sur le crédit	(2 660)	(620)	(620)	(2 660)	(375)	(641)
Crédit net 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	111 315	24 859	49 656	108 013	23 415	47 685
Autorisations législatives budgétaires	12 869	3 217	6 434	12 523	3 131	6 262
Autorisations budgétaires totales	124 184	28 076	56 090	120 536	26 546	53 947
Autorisations non budgétaires	–	–	–	–	–	–
Autorisations totales	124 184	28 076	56 090	120 536	26 546	53 947

* Comprend seulement les autorisations disponibles aux fins d'utilisation et celles accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non audité)

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2022	Sommes dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
	(en milliers de dollars)					
Dépenses :						
Personnel	102 635	24 894	49 509	100 316	23 695	46 977
Transports et communications	3 200	334	688	3 500	168	279
Information	1 000	182	526	1 000	96	297
Services professionnels et spéciaux	13 629	2 932	4 250	11 880	2 658	5 142
Locations	2 750	218	1 383	2 750	174	1 508
Services de réparation et d'entretien	160	47	62	225	4	21
Services publics, fournitures et approvisionnements	170	11	16	225	16	30
Acquisition de matériel et d'outillage	3 250	77	275	3 250	101	320
Autres subventions et paiements	50	1	1	50	9	14
Dépenses budgétaires brutes totales	126 844	28 696	56 710	123 196	26 921	54 588
Moins les recettes affectées aux dépenses :						
Sommes recouvrées						
Des membres du Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL)	(660)	(28)	(28)	(660)	(7)	(36)
Des audits internationaux	(2 000)	(592)	(592)	(2 000)	(368)	(605)
Total des sommes recouvrées	(2 660)	(620)	(620)	(2 660)	(375)	(641)
Dépenses budgétaires nettes totales	124 184	28 076	56 090	120 536	26 546	53 947